

Québec, le 23 avril 2025

Monsieur Philippe Galipeau St-Pierre
Ville de Montréal
Conseiller en aménagement, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
801, rue Brennan, Pavillon Duke, 4^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

**Objet : Vérification d'assujettissement du projet de réhabilitation des berges et
d'aménagement des espaces riverains du secteur du Cap-Saint-
Jacques du Grand parc de l'Ouest
(Dossier 3217-02-317)**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande de vérification d'assujettissement datée du 9 décembre 2024 concernant le projet mentionné ci-dessus.

À la suite de l'analyse des renseignements fournis, nous vous informons que le projet, tel que présenté, n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue à la sous-section 4 de la section II du chapitre IV du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2).

En effet, le projet prévu dans le secteur du Cap-Saint-Jacques par la ville de Montréal n'atteint pas les critères d'assujettissement du paragraphe 1^o du premier alinéa de l'article 2 de la partie II de l'annexe 1 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q-2, r. 23.1).

Pour réaliser votre projet, une autorisation ministérielle pourrait être requise conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à l'obtention de cette autorisation, nous vous invitons à communiquer avec la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal au 514 873-3636.

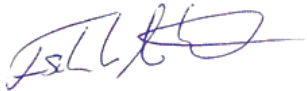
Veuillez prendre note que toute modification apportée à ce projet nécessitera une réévaluation de son assujettissement à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

...2

Vous pouvez me contacter au 418 521-3933, poste 31990 ou encore à l'adresse électronique suivante : anais.gaudreault@environnement.gouv.qc.ca, si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Nault', with a stylized flourish at the end.

Isabelle Nault

c. c. M. Lionel Laramée, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal